

GLOSSAIRE

Cabotage : Navigation le long des côtes, de port en port.

Draguer : Enlever la vase qui s'est déposée au fond des bassins, des rivières ou des voies d'accès et qui est de nature à limiter la profondeur utile pour la navigation.

Évaluation environnementale : Procédure qui vise à garantir l'acceptabilité d'un projet sur le plan des impacts qu'il peut avoir sur l'environnement.

Foulon : Moulin où l'on foulait la laine pour produire d'épaisses étoffes.

Intermodalité : Utilisation d'au moins deux modes de transport différents, de manière intégrée, de façon à transporter la marchandise de son lieu de provenance à sa destination.

Littoral : Qui appartient au bord de la mer.

Remblayer : Ajouter des terres dans le but, entre autres, de hausser le niveau d'une dépression et de créer de nouveaux territoires.

Terminal : Quai spécialement aménagé pour accueillir de gros navires et pour permettre la manipulation et l'entreposage de la marchandise transportée.

Tirant d'eau : Profondeur à laquelle un navire s'enfonce dans l'eau, lorsque ce navire fait route.

Transbordement : Opération consistant à déplacer la marchandise d'un navire à un autre pour l'acheminer à destination.

Vrac : Marchandise chargée sans emballage, directement dans la cale des navires ou dans les aménagements prévus à cet effet.

Principales références

Boulet, F. (2016). *Glossaire maritime* [version en fichier PDF]. doi : <http://snsmlarochelle.com>

Brodhag, C., Breuil, F., Gondran, N. et Ossama, F. (2003). *Dictionnaire du développement durable*. Québec: Éditions MultiMondes, 279 pages.

OCDE. (2002). *Transport intermodal de marchandises: une évaluation comparative* [version en fichier PDF]. doi : <http://www.itf-oecd.org/sites/default/files/docs/02benchmarkingf.pdf>